Briefing de Bruxelles sur le Développement N° 42

Les femmes entrepreneurs – des acteurs clés dans le développement de l'agro-industrie dans les pays ACP

17 septembre 2015, 9h00-13h00
Secrétariat ACP - 451 Avenue Georges Henri, 1200 Bruxelles, salle C
http://bruxellesbriefings.net

1. Contexte

De solides arguments appellent à réserver une place importante à l'autonomisation économique des femmes dans les programmes de développement, selon les études menées en la matière. Premièrement, l'autonomisation économique est l'un des moyens les plus efficaces permettant aux femmes de réaliser leur potentiel et de faire progresser leurs droits. Deuxièmement, la masse des personnes pauvres au niveau mondial étant constituée majoritairement de femmes, les efforts de réduction de la pauvreté se doivent de prendre spécifiquement en compte les femmes et leur autonomisation économique. Troisièmement, les discriminations envers les femmes ont un effet économique néfaste : les économies nationales subissent des pertes lorsqu'une partie importante de la population n'est pas traitée équitablement et ne peut réaliser son potentiel dans la vie active. En outre, les entreprises ont tout intérêt à travailler avec des femmes, car celles-ci peuvent contribuer à la croissance des activités et des marchés dès lors qu'elles bénéficient des compétences et des opportunités nécessaires. Enfin, les femmes émancipées économiquement apportent une plus grande contribution à leur famille, à leur société et à leur économie nationale. Il a été démontré que les femmes investissent leurs revenus supplémentaires au bénéfice de leurs enfants, traçant ainsi un chemin vers le développement durable. [1]

Les femmes contribuent de manière considérable à l'économie rurale dans toutes les régions du monde. Dans les pays en développement, les femmes constituent en moyenne 40 % de la main d'œuvre (de 20 % en Amérique latine a plus de 50 % dans certaines régions d'Afrique et d'Asie). Le rôle des femmes va de celui de cultivatrices sur leurs propres terres ou sur les terres d'autres propriétaires (en tant que travailleuse payée ou non payée, employeuse ou employée), à celui de salariées en entreprise agricole ou non-agricole, en plus du rôle essentiel et non-rémunéré qu'elles assument au sein de leur foyer et de leur communauté.

Cependant, dans de nombreux contextes, les femmes rencontrent plus d'obstacles que les hommes pour accéder à des ressources aussi essentielles pour la production que la terre et à des services tels que le crédit, le conseil et la protection sociale. Elles subissent des discriminations salariales sur les marchés de l'emploi en milieu rural et travaillent souvent sans rémunération dans les exploitations familiales. Ceci limite leur capacité à contribuer à la production agricole et à saisir de nouvelles opportunités.
Les femmes ont plus de difficultés que les hommes à accéder à l'emploi dans l'économie formelle et à créer et développer des entreprises, en raison de l'absence de politiques et de programmes visant à soutenir et à encourager l'activité entrepreneuriale, des normes et des réglementations excessives, et de l'accès limité au crédit. Le fait que peu de femmes soient propriétaires de terres les empêche d'accéder aux ressources financières nécessaires pour créer une entreprise. Les inégalités de droits limitent l'accès et le contrôle que peuvent avoir

[1] Golla, A.M. et al., « Understanding and Measuring Women's Economic Empowerment » (Comprendre et mesurer l'autonomisation économique des femmes), 2011.

les femmes sur des ressources essentielles à la création et à la consolidation d'une entreprise durable.

Le fait de permettre aux femmes de participer pleinement à la prise décision au niveau du foyer et de la communauté a pour effet d'améliorer le bien-être et les perspectives des enfants, ce qui réduit la pauvreté pour les générations futures et contribue au développement socio-économique à long terme. C'est pourquoi on considère aujourd'hui que l'une des approches les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté rurale et promouvoir le développement agricole et rural, consiste à combler le fossé d'inégalité entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux actifs, aux ressources, aux services et aux opportunités.[2]

2. Vers une plus grande participation des femmes dans l'agro-industrie

Il est clair que les femmes forment une partie importante de la main d'œuvre agricole, mais l'agriculture et les chaînes de valeur agricoles sont tout aussi importantes pour les femmes comme sources d'emploi. En tant que propriétaires d'exploitations agricoles, de commerces d'intrants, d'entreprises de services et de sociétés d'exportation, les femmes représentent une force entrepreneuriale considérable dont la contribution à l'économie locale, nationale et mondiale a une portée importante.

La problématique du genre est négligée dans la plupart des chaînes de valeur, bien qu'elle détermine de manière fondamentale la totalité de la production, de la distribution et de la consommation au sein d'une économie. De la production à la transformation, des modèles comportementaux associés au genre des individus conditionnent les emplois et les tâches des hommes et des femmes, la distribution des ressources et des bénéfices dérivés des activités génératrices de revenus dans la chaîne, ainsi que l'efficacité et la compétitivité des chaînes de valeur sur le marché mondial. Un volume croissant de données économiques et empiriques tend à prouver que la prise en compte de la problématique du genre dans les chaînes de valeur peut bénéficier aux efforts de lutte pour plus d'égalité entre les sexes et une plus grande efficacité dans les opérations des chaînes de valeur.[3]

Supprimer les restrictions fondées sur le genre en matière d'emploi et de productivité peut avoir un effet bénéfique sur la compétitivité. En effet, quand un pays n'utilise pas de manière efficace plus de la moitié de sa main d'œuvre potentielle, son niveau de compétitivité par rapport aux autres pays en souffre.

Envisager l'analyse et le développement de chaînes de valeur avec une approche fondée sur le genre permet de prendre en compte l'accès des groupes et des individus, hommes et femmes, aux activités de production, les opportunités de progression différenciées au sein de la chaîne, la division des activités fondée sur le genre, et l'impact des relations de pouvoir liées au genre sur les gains économiques des différents acteurs tout au long de la chaîne.
Une analyse de genre est nécessaire pour comprendre le fonctionnement d'une chaîne de valeur et pour identifier l'influence des relations de genre sur le mode d'organisation des ménages des petits propriétaires et sur la façon dont ils interagissent avec d'autres entreprises et processus économiques.[4]

La réalité montre que les femmes sont souvent exclues des arrangements modernes d'agriculture contractuelle, en raison de leur manque de contrôle garanti sur les terres, de main d'œuvre familiale et d'autres ressources nécessaires pour garantir un flux de production fiable. Le secteur de l'exportation de fruits et légumes frais au Kenya illustre ce phénomène : les femmes comptent pour moins de 10 % des exploitants agricoles engagés dans des programmes d'agriculture contractuelle de petite échelle. Les hommes contrôlent les contrats, alors qu'une grande partie du travail agricole sur les terres exploitées contractuellement est réalisé par des femmes travaillant comme main d'œuvre familiale. Par exemple, dans 70 % des

[2] FAO, Rural Women's Economic Empowerment (L'autonomisation économique des femmes en milieu rural)
[3] USAID. Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains. (Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les chaînes de valeur agricoles). 2009
[4] *Ibid.*

cas d'agriculture contractuelle de canne à sucre en Afrique du Sud, la majorité des travailleurs agricoles dans les champs de cannes sont des femmes.[5]
Les entreprises alimentaires préfèrent conclure des contrats avec des hommes car elles ont besoin d'un accès sécurisé aux terres et à la main d'œuvre afin de garantir leur approvisionnement en matières premières. Les femmes en sont exclues parce qu'elles n'ont pas un droit statutaire à la terre et parce qu'elles ont moins d'autorité sur la main d'œuvre familiale que leur mari ou leurs frères.[6]

Contrairement à l'agriculture contractuelle à forte valeur ajoutée, les hommes ne sont pas favorisés sur le marché de l'emploi au sein des chaînes de valeur modernes. L'industrie horticole subsaharienne emploie ainsi plusieurs milliers de personnes dont une large proportion de femmes. Au Sénégal, 90 % des employés de l'agro-industrie sont des femmes dans le secteur du haricot, et 60 % dans le secteur de la tomate cerise. La proportion de femmes travaillant dans l'agro-industrie des fruits et légumes frais est particulièrement élevée dans d'autres pays également, notamment dans l'industrie horticole au Kenya et en Ouganda (75 %) et dans le secteur des légumes frais en Zambie.

Cependant, dans de nombreux pays, de nouveaux modes d'organisation de chaînes d'approvisionnement pour des cultures et des transformations agricoles destinées à l'exportation ont créé pour les femmes des opportunités d'emplois mieux rémunérés qu'il n'en existait auparavant. Les femmes sont majoritairement représentées dans de nombreuses chaînes de denrées agricoles à forte valeur ajoutée en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Les nouveaux emplois dans les agro-industries destinées à l'exportation n'offrent peut-être pas des conditions égales aux hommes et aux femmes, mais ils fournissent souvent aux femmes de meilleures opportunités qu'il n'en existe au sein de l'agriculture traditionnelle, et ils peuvent être porteurs de changements aux implications considérables pour les femmes et le développement rural.[7]

Au Sénégal, la croissance des chaînes d'approvisionnement horticoles modernes a des effets bénéfiques pour les femmes de milieu rural et a fait reculer les inégalités de genre dans les zones rurales. Les faits montrent que les femmes bénéficient davantage des emplois dans les propriétés produisant à grande échelle et dans les entreprises de transformation agro-industrielle que dans l'agriculture contractuelle chez des petits producteurs de denrées à haute valeur ajoutée, qui les font souvent travailler sans rémunération comme main d'œuvre familiale.[8]

3. L'accès au financement pour les femmes entrepreneurs

Les femmes entrepreneurs, particulièrement en milieu rural, ont souvent des difficultés à obtenir les produits et les services financiers répondant à leurs besoins, en raison d'un manque de produits adéquats, d'information, de compréhension de leurs besoins et de garanties.

Les femmes dirigeantes de PME jouent un rôle important dans le développement économique en créant des emplois, en dynamisant la croissance économique et en exploitant la capacité productive des femmes. Selon les estimations, 8 à 10 millions de PME établies formellement à travers le monde sont détenues entièrement ou partiellement par des femmes. L'augmentation des opportunités économiques et des possibilités d'entrepreneuriat pour les femmes pourrait également contribuer à amoindrir les inégalités de genre, à stimuler la croissance du revenu par habitant, et à réduire la pauvreté de manière générale.
On constate cependant que des barrières considérables, d'ordre financier ou autre, empêchent les PME détenues par des femmes de réaliser leur potentiel de moteurs économiques. Les barrières auxquelles font face ces PME (politiques de prêt défavorables, manque de garanties,

[5] FAO, « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », 2011
[6] Miet Maertens et Johan F.M. Swinnen. Katholieke Universiteit Leuven, Belgique. « Are African high-value horticulture supply chains bearers of gender inequality? » (Les chaînes de valeur de l'horticulture à forte valeur ajoutée sont-elles porteuses d'inégalité entre les sexes ?) FAO. IFAD. ILO, 2009. http://www.fao.org/uploads/media/Gender%20issues.pdf
[7] *Ibid*.
[8] *Ibid.*

etc.) restreignent sévèrement leur accès au financement. Même si les hommes comme les femmes sont affectés par ce problème, les femmes souffrent d'une plus grande vulnérabilité.
Les restrictions financières et non-financières sont des obstacles au développement des activités des PME dirigées par des femmes à un ou plusieurs stade(s) de leur cycle économique : évaluation, lancement, croissance, maturité et déclin. En conséquence, il est nécessaire de définir et de répondre aux besoins de crédit des PME de manière générale, et de celles détenues par des femmes plus particulièrement, ainsi qu'aux obstacles qu'elles rencontrent, afin que les femmes entrepreneurs puissent réaliser leur potentiel à la fois dans leur entreprise et au sein de la société.[9]

De nombreuses zones rurales n'ont pas accès à des services de développement d'entreprise, ce qui pénalise la croissance des entreprises gérées par des femmes en milieu rural. En conséquence, les femmes en sont réduites à compter sur leurs amis et leur famille pour les décisions de gestion et pour aider leur entreprise. De nombreuses femmes dépendent de leurs économies personnelles pour réaliser leurs investissements.

Les entrepreneurs doivent avoir accès au capital pour les premiers investissements nécessaires au lancement de leur entreprise, mais également pour gérer et faire croître leur entreprise ensuite.
Des institutions de micro-financement, des coopératives d'épargne et de crédit, des fonds de crédits renouvelables et d'autres prêteurs de fonds répondent aux besoins de crédit immédiats des femmes.
Mais les taux d'intérêts pratiqués sont élevés, les montants disponibles souvent faibles, et les conséquences d'un défaut de paiement potentiellement dangereuses, surtout avec les prêteurs.

La réforme des politiques et des pratiques de prêt sur garantie figure à bon nombre d'agendas politiques. Les institutions financières sont encouragées à mettre au point des produits financiers adressés spécifiquement aux femmes, comme par exemple des prêts sans garantie, des systèmes de location d'actifs ou des services financiers intégrés dans des contrats d'achat.[10]

4. La marche à suivre

L'autonomisation économique des femmes est une condition *sine qua non* du développement durable et de la croissance en faveur des pauvres. Cette autonomisation requiert des politiques publiques intelligentes, une approche holistique et un engagement à long terme. Les politiques et les programmes doivent intégrer une dimension de genre dès leur phase d'élaboration. Les femmes doivent avoir accès aux actifs et aux services de manière plus équitable ; les programmes d'infrastructures doivent être conçus pour bénéficier aux pauvres, hommes et femmes ; les opportunités d'emploi doivent augmenter et les grandes quantités de travail non rémunéré des femmes doivent être davantage reconnues. Les approches et partenariats novateurs comprennent notamment un dialogue plus poussé parmi les acteurs du développement, une meilleure coordination parmi les donateurs et un soutien apporté aux femmes qui s'organisent au niveau national et mondial.[11]

De plus en plus de femmes en milieu rural gèrent leur propre entreprise, et pourtant, leur contribution socio-économique et leur potentiel d'entrepreneuriat restent en grande partie non-reconnus et inexploités. Elles se concentrent dans des activités informelles, de taille réduite, à faible productivité et à faible rendement, et rencontrent de grandes difficultés à intégrer de nouveaux marchés lucratifs et à faire croître leur entreprise. Il est essentiel de se doter de politiques, de services et d'environnements économiques propices à l'initiative et attentifs à la question du genre pour stimuler la création et la croissance d'entreprises gérées par des

[9] Société financière internationale (IFC), Groupe de la Banque mondiale, « Women – Owned SMEs: A Business Opportunity for Financial Institutions » (Les PME dirigées par des femmes : une opportunité pour les institutions financières), 2014, http://tinyurl.com/qboaoch
[10] USAID. Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains. (Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les chaînes de valeur agricoles). 2009
[11] OCDE, « Women's economic empowerment » (L'autonomisation économique des femmes)

femmes, et contribuer ainsi à générer des emplois décents et productifs, atteindre l'égalité hommes-femmes, réduire la pauvreté et renforcer les économies et les sociétés.

Pour atteindre l'autonomie économique, les femmes doivent également avoir une voix et une représentation au sein des organes décisionnels, ainsi que de solides réseaux professionnels. Les rigidités d'un certain nombre de politiques, d'institutions, de programmes et de projets inattentifs à la question du genre sont perpétuées par la sous-représentation des femmes au sein des instances décisionnaires, ou par leur participation limitée aux processus de changement politiques et institutionnels.[12]

Peu de données ventilées par sexe sont disponibles sur l'entrepreneuriat agricole. Il est nécessaire d'améliorer la collecte et l'analyse de données fiables sur les entreprises gérées par des femmes en milieu rural pour comprendre leurs besoins et leurs réalités et pour informer les politiques, en générant notamment de meilleurs indicateurs, des évaluations de programmes/projets, des leçons sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas et pourquoi, et des mécanismes de retour d'information.

L'amélioration de la formation et des compétences est nécessaire pour renforcer les capacités des femmes entrepreneurs en gestion d'entreprise, en marketing et en technique, en mettant l'accent sur les secteurs en croissance, les technologies respectueuses de l'environnement et les pratiques agricoles et agro-industrielles sécurisées et durables (normes, mesures de sécurité). Cela contribuera faire avancer les pôles/secteurs d'activité sur la question de la transition d'entreprises gérées par des femmes de façon informelle vers une reconnaissance officielle.

Les objectifs du Briefing

Pour améliorer l'échange d'information et promouvoir le réseautage, le CTA, la DG DEVCO de la Commission européenne, le Secrétariat ACP, Concord et divers autres médias organisent des briefings bimensuels sur des problématiques et défis clés liés au développement rural dans le cadre de la coopération UE/ACP. Le Briefing du 17 septembre 2015 abordera les défis et les nouvelles opportunités clés pour faire avancer l'agro-industrie gérée par des femmes. Le Briefing (1) examinera les succès engrangés par les femmes entrepreneurs et les leçons tirées de la recherche et de la pratique ; (2) promouvra les échanges d'information sur les bonnes pratiques et les moteurs de succès ; et (3) apportera au débat diverses perspectives sur les possibilités d'actions politiques.

Groupe cible

Plus de 150 décideurs ACP-UE et représentants des États membres de l'UE, des groupes de la société civile, des réseaux de recherche et des acteurs de terrain dans le domaine du développement et des organisations internationales établies à Bruxelles.

Matériel disponible :

Les informations et les commentaires apportés avant, pendant et après les réunions seront publiés sur le blog des briefings : http://brusselsbriefings.net/. Un rapport succinct et un recueil seront publiés peu après la réunion en format imprimé et électronique.

[12] « Livre source sur le genre dans l'agriculture », Banque mondiale, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole. 2008.

Briefing de Bruxelles sur le Développement N° 42

Les femmes entrepreneurs : des acteurs clés dans le développement de l'agro-industrie dans les pays ACP

17 septembre 2015, 9h00-13h00
Secrétariat ACP - 451 Avenue Georges Henri, 1200 Bruxelles, salle C
http://bruxellesbriefings.net

Programme

8h00 - 9h00 Inscription et café de bienvenue
9h00 - 9h15 Introduction au Briefing : *Isolina Boto, Responsable du bureau du CTA à Bruxelles*

Remarques introductives : *Dr Patrick I. Gomes, Secrétaire général du Groupe des États ACP ; Commission européenne/Europaid ; Michael Hailu, Directeur du CTA*

9h15 - 11h00 Panel 1 : Favoriser le développement de l'agro-industrie gérée par des femmes
Ce panel examinera les défis et les opportunités clés pour les femmes entrepreneurs dans le secteur agroalimentaire des pays ACP et les leçons tirées de la recherche et de la pratique.
Panélistes:

- Dimensions de genre dans la chaîne de valeur
  Stephanie Barrientos, Professeur, Institute of Development Policy and Management et Directrice associée du Brooks World Poverty Institute, Université de Manchester
- Facteurs de compétitivité des femmes entrepreneurs et participation au commerce
  Aicha Pouye, Directrice, Division d'Appui aux Entreprises et aux Institutions, CCI
- L'agro-industrie dans le Pacifique : défis et opportunités pour les femmes
  Mereia Volavola, PDG, Organisation du secteur privé des îles du Pacifique (PIPSO)
- Plaidoyer pour l'autonomisation économique des femmes
  Elisabeth Atangana, Présidente, Plateforme sous-régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC)
- Fournir des solutions d'affaires aux femmes entrepreneurs
  Mandla Nkomo, Manager, TechnoServe, Zambie

11h00 - 11h15 Pause café

11h15 - 13h00 Panel 2 : Succès de femmes entrepreneurs dans les régions ACP
Ce panel examinera des exemples de succès engrangés par des entreprises dirigées par des femmes et analysera les moteurs de ces succès en vue de les reproduire ou de les appliquer à un échelon supérieur.
Panélistes:

- Produire de la valeur ajoutée locale par la différenciation sur des produits de la mer
  Lovin Kobusingye, Directeur de Kati Farms Ouganda
- Lancer une industrie locale de transformation alimentaire pour améliorer la nutrition
  Simone Zoundi, PDG de Sodepal, Burkina Faso
- De la ferme bio à la table : créer une chaîne de valeur durable qui profite aux femmes
  Alberta Vitale, Directrice Associée, Women in Business Dev. (WIBDI), Samoa
- Production et commercialisation de l'huile de coco au Guyana
  Rosemund Benn, Présidente, Pomeroon Women Agro-Processor Association
- Production de bétail et de maïs pour approvisionner le marché local

Tepsy Ntseoane, Eve's Eden Farming Enterprise, Afrique du Sud.

Conclusion
Déjeuner